



Lahonce - LEHUNTZE



La Lettre / Eskutitza

SOMMAIRE



● ÉCHOS DE LA COMMUNE

● CHRONIQUE MUNICIPALE

● ACTUALITÉS

● A NOTER



Pierre Guillemotonia
Le Maire de Lahonce
Lehuntzeko auzapez jauna
maire.lehuntze@orange.fr

Egun On, Bonjour,

Nous voici déjà arrivés à la fin de l'année 2014 qui aura été riche en événements dans un contexte économique difficile et qui aura vu la nouvelle équipe municipale se mettre immédiatement à la tâche. L'objectif de continuer à assurer un développement harmonieux de notre village dans la continuité du mandat précédent.

- **Harmonieux parce que sécurisé :** le giratoire du carrefour d'Oyhanto assurera une meilleure régulation de la vitesse.
- **Harmonieux parce que communal :** la bonne fin des dossiers "Véloroute" et "Plan de gestion des Barthes" permettra une meilleure prise en compte du secteur des Barthes.
- **Harmonieux parce qu'attractif :** les premiers travaux de notre abbaye, principal élément patrimonial de notre village, devraient intervenir dans le courant du deuxième semestre.
- **Harmonieux parce que communicatif :** afin de mieux coller à l'actualité dans un contexte financier maîtrisé, le bulletin municipal gardera sa formule traditionnelle en juin et sera complété par des feuillets trimestriels. Ce numéro-ci en est le premier exemple que je laisse à votre appréciation.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et que cette période soit l'occasion, au milieu des vôtres, d'oublier un instant les tracas de la vie quotidienne.

Bonne année à tous
Urte berri on deneri
Boun nadau a tous

ÉCHOS DE LA COMMUNE

Herriko Oihartzunak

ABBAYE DE LAHONCE, RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU SITE

2014 s'achève et ce fut une année décisive dans l'élaboration du projet de restauration de notre abbaye. 2015 sera l'année des premiers travaux.

2013 avait été celle de l'état des lieux et de la réalisation de travaux d'urgence (couverture et remplacement des tuiles, blocage de certaines parties de la corniche à l'aide de mortier maigre, de cales et de coins en bois, mise en place d'un étau métallique afin d'éviter la chute de pierres, etc...). Le diagnostic réalisé par le bureau d'architecture Soriano-Barrière avait été subventionné par la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) et le



Département.

Trois actions très importantes ont été menées en 2014 avec le soutien du Conseil Municipal. Tout d'abord la mise en place d'un appel d'offres concernant le choix de l'architecte qui imaginerait et réaliserait le projet. Plusieurs cabinets ont répondu. Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la poursuite d'une collaboration avec M. Soriano. La disponibilité, la qualité du service et l'engagement ont été déterminants.

Ensuite, s'est déroulée la phase élaboration du projet et rencontres avec l'architecte et le comité consultatif extra-municipal chargé d'accompagner le dit projet. Ces travaux ont débouché sur un dépôt de permis de construire le 18 novembre dernier.

Enfin, le 3ème objectif était de travailler non seulement avec l'architecte mais aussi avec les administrations et fondations susceptibles de nous subventionner ou de nous aider au bon déroulement de l'opération, ne serait-ce que dans la prise en compte de la procédure de collaboration avec nos partenaires (élaboration et dépôt des demandes de subventions). Le 5 novembre fut une nouvelle table ronde, réunion pleine de promesses où chaque partenaire potentiel (élu ou technicien) a apporté son soutien au projet.

M. Le Maire a rencontré le Conservateur d'Aquitaine qui a pris connaissance de la demande de permis de construire. Cette entrevue a été suivie d'une rencontre avec les techniciens de la Région Aquitaine.

L'année 2015 verra tout d'abord le passage du service régional d'archéologie dont le résultat peut influencer le projet (1er trimestre). Il sera suivi de la pose d'échafaudage, de travaux sur la corniche et sur la charpente. 2015 sera aussi l'année de mise en place d'une souscription populaire et de recherche de mécénat d'entreprises. Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement.

La restauration se poursuivra en 2016 (gros du travail sur la pierre et peintures intérieures, électricité et chauffage). En 2017, l'aménagement paysager, les vitraux, peintures et décoration.

C'est pour cela que la Municipalité, consciente de sa responsabilité, a fait de ce projet un acte phare de sa nouvelle mandature.



CHRONIQUE MUNICIPALE

Hiriko taldeak

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ARRIVANTS À LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA GARE



Après l'installation de l'agence décentralisée du SDEPA (Syndicat d'Electrification des Pyrénées Atlantiques) pour le Pays Basque, le **G.I.E Erosi** groupement de 49 entreprises agroalimentaires du Pays Basque et du Sud des Landes, a investi les lieux dans ce même bâtiment.

Erosi a pour vocation de faciliter et d'améliorer les conditions d'achat de ses adhérents que ce soit des achats hors production (Transport, Emballage, Produit d'hygiène et d'entretien, Analyse laboratoire, Maintenance ...) et des achats de production (Boyaux et Produits alimentaires en épicerie, en frais et en surgelé), dans le but de diminuer les coûts d'approvisionnements.

NOTRE VOLONTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Après avoir relancé bon nombre d'établissements bancaires pour l'installation d'un distributeur automatique de billets, la municipalité n'a, à ce jour, aucun retour favorable. A noter tout de même qu'à l'Agence postale et à l'alimentation « Les 4 saisons » ce service de retrait d'espèces existe.

Dans nos travaux en phase d'étude, nous avançons la réflexion sur le projet d'implantation future d'une pharmacie au bourg avec l'ambition que celle-ci voit le jour dès que nous aurons atteint le seuil de population requis.

Dans un autre domaine, la Communauté des Communes Nive-Adour et la Municipalité ont, en cette fin d'année 2014, voté le principe de transfert des équipements murs et matériel des 2 commerces boulangerie et alimentation du Centre bourg. Avec, après deux ans d'existence, un objectif économique d'activités atteint, la gestion de cet investissement sera désormais de compétence communale. Un budget communal spécifique sera créé début 2015 qui tendra vers l'équilibre financier grâce à l'activité reconnue de ces deux commerces bien implantés.

INFO !

La boulangerie de Lahonce proposera très prochainement le service d'une tournée sur la commune de Lahonce et les environs (sous réserve que le nombre d'inscrits soit assez important). Si vous êtes intéressés, venez-vous inscrire directement à la boulangerie durant ses heures d'ouverture. Toute l'équipe de la boulangerie reste à votre disposition pour tout complément d'information au 05.59.03.15.41.

L'Épicerie "Les 4 saisons" vous informe qu'une réduction de 10% sera accordée sur vos courses livrées à domicile à partir de 30€ d'achat. Couscous, Tajine, Paella sur commande Tél. 05 59 93 27 62

URBANISME

PERMANENCE

Les permanences urbanisme se tiendront à partir de janvier 2015 les mercredis de 17h00 à 20h00. Les rendez-vous se prennent toujours au secrétariat de la mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification du PLU

Le PLU est en cours de modification. L'objectif est de modifier des dispositions réglementaires, et d'intégrer les nouveautés de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové)

L'enquête publique est prévue début 2015.

Révision du PLU

L'article 19 de la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement modifie le régime juridique des plans locaux d'urbanisme.

Plus précisément, ils devront intégrer les dispositions du « Grenelle II » au plus tard le 1er janvier 2016.

Le PLU doit donc être révisé pour répondre aux obligations de la loi. La procédure de révision débutera courant 2015.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Rappel : Un permis de construire ou une déclaration préalable est un acte administratif qui permet de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

De la construction d'une maison individuelle à la création d'un garage ou d'un abri en passant par la modification ou création de fenêtres, la réalisation de clôture ou un ravalement de façade, une demande doit être déposée, puis acceptée avant d'entreprendre des travaux. L'omission de ces démarches administratives constitue une infraction,

pouvant entraîner des sanctions diverses et variées.

ÉCOLE

La rentrée scolaire de septembre dernier fut particulièrement mouvementée cette année en raison de la mise en place désormais inévitable de la réforme des rythmes scolaires.

Ainsi, enfants, parents, enseignants et personnel communal ont dû faire face à plusieurs changements importants :

- Instauration de 3 heures d'école le mercredi matin
- Modification des horaires scolaires avec notamment une sortie des classes avancée à 15h30 au lieu de 16h30
- Création d'un service de cantine le mercredi (dédié aux enfants fréquentant le centre de loisirs du mercredi après-midi)
- Séparation de l'accueil périscolaire entre les enfants de maternelle et de primaire
- Création de 3 heures de NAP (nouvelles activités périscolaires) les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30, avec pour les élèves de primaire, la participation d'intervenants extérieurs : musicien de la fédération des CMR (Centres musicaux ruraux) le lundi, artiste-peintre le mardi et animateur sportif le jeudi.

Pour ce faire, la municipalité a dû recruter un agent supplémentaire en CAE (Contrat d'accompagnement à l'emploi). Depuis le 22 septembre, Graziella GUIBERTEAU accompagne M. ONDARTS le lundi et le jeudi matin en classe de GS-CP et intervient également au sein de l'accueil périscolaire maternelle de l'après-midi, tous les jours de la semaine.

Depuis la fin des vacances de Toussaint, tout le monde semble avoir trouvé ses marques et un bilan quantitatif et qualitatif sera effectué par la municipalité avant la fin de l'année scolaire.



ALSH

La gestion de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) était depuis 2009 prise en charge à Lahonce par l'association Elgarrekin de Saint-Pierre d'Irube, avec un 1er marché public passé en janvier 2011 puis un 2ème en janvier 2014. Cette année, la municipalité a décidé de ne

pas renouveler le marché pour 2015. Cette décision a été avant tout motivée par les coûts conséquents générés par cette délégation de service, dans un souci de réduction des charges en cette période où les dotations de l'Etat ne cessent de baisser.

Notre collaboration avec Elgarrekin s'achèvera donc en janvier prochain, hormis pour l'organisation du centre de loisirs 3-10 ans pendant les vacances scolaires, action pour laquelle la convention qui nous lie demeure intacte.

Ainsi, dès le 16 janvier 2015, le nouveau mode de fonctionnement de l'ALSH de Lahonce se fera en gestion directe, comme c'est le cas dans l'immense majorité des communes alentour.

La municipalité a donc décidé de recruter un Directeur des ALSH (Espace Jeunes, accueil périscolaire et centre de loisirs 3-10 ans du mercredi après-midi en période scolaire) en la personne de Mickaël HERVE. Mickaël œuvre depuis 2009 à Lahonce en

tant que salarié d'Elgarrekin. A partir du 12 janvier prochain, il deviendra donc un salarié à part entière de la collectivité. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'association Elgarrekin pour l'ensemble de l'action menée à Lahonce depuis près de 6 ans et de l'indéniable succès qu'elle a su entraîner (400 heures de fréquentation par an en 2008 et plus de 12 000 heures en 2013).

TRAVAUX

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE RÉFECTION DES VOIRIES COMMUNALES



Aménagement du giratoire Oyhanto.



Sécurisation de la sortie du chemin du four à chaud (face à l'ancienne gare).



Remplacement de la porte d'entrée de la salle des mariages.

ACTUALITÉS

Berriak

RECENSEMENT 2015

Le recensement des habitants de la commune de Lahonce sera réalisé en 2015. La collecte se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2015.**

Nouveau ! Le recensement de la population évolue en offrant désormais la possibilité de répondre par internet.

Deux possibilités seront donc offertes à la population, le recensement en ligne ou le recensement traditionnel papier. Un agent recenseur (muni d'une carte officielle avec sa photo d'identité, signée par Monsieur le Maire) se présentera au domicile de chacun. En fonction du choix, il lui sera fourni toutes les informations nécessaires

et remis les imprimés adaptés.

Pourquoi un recensement ?

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, conditions de logement... Mais les résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population... Et ils permettent aux communes de percevoir de l'État les dotations de fonctionnement calculées précisément à partir de leur population réelle. C'est

pourquoi la participation est essentielle. Et la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête confidentielle.

Agents recenseurs :



Annie LABARBERE Léa LIBERMAN Agnès LEMBEYE



Sabrina CARIELLO Sylvain APHECETCHE

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Conférence le 07 novembre 2014 sur la vie au front et à l'arrière au Pays Basque animé par Eric Mailharrancin auteur du roman « Les Oubliés du Chemin des Dames »

La petite salle Kiroldegi a été juste assez grande pour accueillir la centaine d'auditeurs intéressés par la vie des soldats Basques engagés dans ce terrible conflit.

Eric MAILHARRANCIN a raconté cette effroyable guerre, vue du côté des soldats basques, mobilisés dès août 1914. Et dont les premiers moururent d'épuisement

avant même d'avoir vu l'ennemi. Plusieurs centaines de milliers subirent le même sort dans des combats allant jusqu'au corps à corps. Au Pays Basque 25000 soldats furent mobilisés au front sur une population de 184000 personnes à l'époque, 6000 soldats ne sont pas revenus.

Eric MAILHARRANCIN émaille son récit de détails dramatiques souvent anecdotiques, la vie du 49ème Régiment d'Infanterie de Bayonne parmi lesquels ses deux grands-pères, dont le maternel était un enfant de Lahonce. Les mutineries de 1917, la vie des basques à l'arrière avec les réquisitions alimentaires et du bétail, le rôle et le travail des femmes dans l'usine de guerre des

Forges de l'Adour.

Un diaporama a imagé l'exposé, conclu par le chant "Iruten ari nuzu", interprété il y a 100 ans par les Basques du 49ème RI à leur départ de la gare de Bayonne le 07 août 1914.



AGENDA

DÉCEMBRE

28 décembre 2014
Concert avec XARAMELA et MUNDO NUEVO

JANVIER

25 janvier 2015
Loto organisé par le Comité des Fêtes

MARS

13 mars 2015
Concours de belote organisé par ATXIK ETA SEGI

28 mars 2015
Concert Irlandais avec DOOLIN

AVRIL

10/11/12 avril 2015
Exposition Patchwork

26 avril 2015
Sélection pour le Grand Prix de France et le Championnat de France d'agility région Pyrénées-Atlantiques organisé par le CCPB de Lahonce

TÉLÉTHON

Très belle journée ce samedi 6 décembre 2014 pour le Téléthon.

25 équipes ont participé à une fameuse chasse au trésor et la soirée-animée par des chants et des danses s'est prolongée tard dans la nuit.

Merci à tous pour cet élan de générosité et aux associations très investies pour cette cause. 4000 euros ont été récoltés et reversés à l'AFM.

ASSOCIATION ATXIK ETA SEGI

L'association va terminer l'année en organisant pour ses adhérents et leurs amis un réveillon salle Kiroldegi, le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale se tiendra le lundi 12 janvier 2015 avec renouvellement des cartes d'adhésion et diaporama de ses activités.

Le 27 janvier 2015, sortie en cidrerie et le 13 mars tournoi de belote.

Le 10 avril 2015, découverte des particularités des villages de Bidache et Guiche.

CHORALE LEHUNTZE KANTARI

2015 sera une année commémorative pour notre groupe, qui va fêter ses **50 ans** de chant, avec un après-midi «concert à chœurs partagés». Dès à présent, reprenez cette date : **dimanche 12 avril 2015 !**

Le programme détaillé sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

À NOTER

Gogoan hartzeko

NOCES D'OR



M. et Mme SALLANNE se sont mariés le 1er octobre 1964 à Ondres.
Monsieur était boulanger
Madame était couturière



M. et Mme PETITDEMANGE se sont mariés le 8 août 1964 à Charmes (88).
Monsieur était technicien chez Dassault
Madame était technicienne à la Sagem

MARIAGES

- 13/06/2014 : SALLANNE Julien - CASTAGNET Céline
- 21/08/2014 : LEHMAN François-Xavier Hervé - DELMAS-GUICHENNE Ségolène Marie Aïette
- 04/10/2014 : ALDAZ Stéphane - REBILLEAU Ludivine Violette Christine
- 15/11/2014 : IRIBARREN Joseph - DOMINGUES Marie-Thérèse

DÉCÈS

- 11/06/2014 : CURUTCHET Pierre Julien
- 24/06/2014 : PERSONNAZ Marie Gabrielle Madeleine Antoinette - Epouse NINOUS
- 19/08/2014 : MASTELOTTO Oliva Térésa - Epouse BURAN
- 02/09/2014 : GAMALEYA Alexandre Guy
- 07/10/2014 : RENERIC Jeanne - Epouse RIFFI
- 13/10/2014 : DUHAGON Josèphe - Epouse LARRE
- 07/11/2014 : BONLIEU Suzanne Renée - Epouse BLANDIN
- 10/12/2014 : GALDOS Gérard

NAISSANCES

- 23/06/2014 : TEBOUL Louise Ingrid Lucia
- 24/06/2014 : LARCHE AMARO Léo
- 30/06/2014 : CARITEAU UHART Alicia Maylise
- 02/07/2014 : COIGNARD Arthur Leo
- 07/07/2014 : DE BARROS Alice
- 10/07/2014 : MILITÃO Julia Angéline
- 17/09/2014 : DARRICAU Noëlia
- 29/09/2014 : SANNAC Lery Guy Michel
- 09/10/2014 : PITARCH Arthur
- 04/11/2014 : ZINCK Soan
- 17/11/2014 : MARTHRE Elise Shana

RAPPEL DES RÈGLES

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et départementales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales et départementales ou sur les chemins ruraux.

CONCERT GRATUIT

LE 28 DÉCEMBRE À L'ÉGLISE À 17H

avec **XARAMELA et MUNDO NUEVO**